

Edito

Bonjour à toutes et à tous,

L'équipe du RAMIS vous souhaite une bonne et heureuse année 2014 !



Débutons cette nouvelle année par quelques changements... En premier lieu et page ci-contre, les nouveaux horaires du relais.

De plus, n'hésitez pas à apporter votre touche personnelle au fonctionnement du RAMIS, spécifiquement aux ateliers d'éveil en remplissant et retournant le questionnaire en page 6 (cf. explications en page 5).

Gandhi a dit : « soyez le changement que vous voulez voir dans le monde ». Pour tenter de mettre en oeuvre cette citation, arrêtons-nous d'abord sur l'estime de soi, élément constituant chaque être et indispensable aux avancées. Ainsi, vous trouverez en page 2, un article abordant cette thématique, particulièrement les enfants. La page 3 vous donnera quelques pistes pour des applications....

La page 4 est toujours consacrée au calendrier du relais.

Bonne lecture et à bientôt.

Laurence LIGER
RAMIS

Communauté de
Communes du Sullias



NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU

Diffusion via le RAMIS des nouvelles fiches de liaison et professionnelles (sur la distribution des médicaments, délégation de garde et discrétion pro.) de la PMI.

Un contrat de travail est aussi à disposition au relais. Il a été travaillé par le réseau des RAM du Loiret puis validé le SPAMAF (Syndicat Professionnel des Assistants Maternels et Assistants Familiaux) et la FEPEM (Fédération des Particuliers Employeurs).



Nouveaux horaires du RAMIS



→ Les permanences : accueil du public (sur rdv de préférence) :

- Les lundis, mardis, jeudis au 32 rue du Coq à Sully-sur-Loire, de 12h30 à 17h30
- Le vendredi de 12h30 à 16h30, à Sully-sur-Loire,
- 1 samedi par mois de 9h à 12h selon les demandes.



→ Les ateliers d'éveil :

- le lundi matin : en roulement sur des communes de la Communauté de Communes du Sullias (horaires définis selon les lieux d'accueil),
- les mardis et jeudis matins : au 32 rue du Coq à Sully-sur-Loire de 9h à 12h,
- le vendredi matin, à Sully et les 7 et 21 février à la garderie périscolaire de Neuvy-en-Sullias.

BREVES LEGISLATIVES - BREVES LEGISLATIVES - BREVES LEGISLATIVES

Le Smic a été revalorisé au 1^{er} janvier 2014. Ainsi, le taux horaire minimum brut est désormais de 2,68 euros.

Le montant de l'indemnité d'entretien (correspond à la prise en charge par les parents des frais relatifs aux achats de jeux et matériel d'éveil, consommation d'eau, d'électricité et de chauffage) ne peut être inférieur à 2,98 euros par enfant et par journée de 9 heures.

Source : www.urssaf.fr

RAPPEL : Les articles L.112-2 du code monétaire et financier et L.3231-2 et 3 du code du Travail, qui interdisent les clauses d'indexation du salaire sur les évolutions dans les contrats de travail.

L'estime de soi...

Chaque enfant évolue à un rythme qui lui est propre. Le premier langage de l'enfant est corporel, tonico-émotionnel et gestuel avant d'être verbal. Ainsi l'une des formes les plus naturelles de l'expression infantile se fait à travers ses expressions artistiques.

L'enfant qui peut réagir sensiblement à ce qu'il entend, voit touche ou sent, développe plus facilement ses capacités et son désir de communiquer avec les autres. Ainsi toute activité créatrice le rend plus sensible et compréhensif aux choses qu'il fait et gère.

« L'art est une nécessité dans l'équilibre d'un enfant. Le sens du beau est de l'ordre du respect d'autrui et donc du respect de soi même. L'art est un média pour donner aux enfants l'envie de grandir, de rêver, de s'exprimer librement » Gérard Garouste.

Le bien être de l'enfant dépend des possibilités qu'il a de découvrir, d'expérimenter, de développer sa capacité créatrice, de chercher et trouver de nouvelles formes pour utiliser un objet. Pour cela, il combine deux facteurs très importants : sa connaissance des choses et sa propre et unique relation avec celles-ci.

Il est alors important d'indiquer que nous sommes dans un processus de création et non dans la volonté de produire une œuvre. En prenant plaisir à réaliser, l'enfant accroît sa confiance en lui et donc son estime de soi. En effet, elle se construit dès la petite enfance, à partir du regard positif et aimant que posent ses proches. L'enfant peut alors se percevoir comme une personne ayant de la valeur, quelqu'un digne d'être aimé. Des psychologues nous donnent différentes définition de l'estime de soi, élément vital pour des êtres en construction :

« l'estime de soi se situe dans la personne, et qu'elle se définit par la cohésion entre ses aspirations et ses succès » W. Jones, psychologue

« l'estime de soi se réfère à la valeur que l'on se donne soi-même dans différentes sphères de notre vie ». D. Laporte, psychologue

« l'estime de soi n'est rien d'autre que l'idée que nous nous faisons de nous même. Cela transparait dans la façon de parler de soi, mais aussi dans les pensées et dans les actes. A. Baccus, auteure de « mon enfant a confiance en lui »

En conclusion, l'Art :

- développe les expérimentations corporelles perceptives motrices et expressives,
- donne accès à l'imaginaire
- favorise l'expression non verbale et verbale,
- revalorise les compétences nécessaires à l'estime de soi et utiles pour se sentir à sa place dans le regard des autres et dans le groupe social en général.

RAPPEL : module de formation continue « prendre soin de soi pour prendre soin des autres » les 25 janvier et 8 février

... et les arts

Différentes manières de peindre



...

Le calendrier du RAMIS

☺ Les ateliers d'éveil collectifs

*Les ateliers sur Sully
-au 32 rue du Coq-
ont lieu les mardis, jeudis et
vendredi → encore à déterminer,
dès 9h et jusqu'à 12h.
Afin de garantir la sécurité, la qualité
d'accueil,
les inscriptions sont limitées
à 10 enfants*



RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL



Consignes afin de changer bébé

- ♦ Parler à l'enfant puis le prendre,
- ♦ Le coucher sur le plan à langer sur une serviette propre,
- ♦ Enlever la couche souillée et la plier sous ses fesses en vérifiant l'état des selles.
- ♦ Effectuer la toilette avec eau et savon

Afin d'éviter les risques de chute, garder une main sur son ventre lors de la prise du nécessaire,

- ♦ Mettre la couche propre,
- ♦ Habiller l'enfant,
- ♦ Nettoyer et désinfecter le matériel,
- ♦ Se laver les mains

👉 DATES A RETENIR :



Une fois par mois (voire 2 selon les congés scolaires) : séance de motricité au sein du groupe scolaire de St-Père-sur-Loire :

- jeudi 6 février
- jeudi 27 février (vacances),
- jeudi 13 mars,
- jeudi 3 avril,
- jeudi 24 avril (vacances),
- jeudi 15 mai,
- jeudi 5 juin,
- jeudi 3 juillet.

Désormais, les ateliers d'éveil sur la Communauté de Communes du Sullias s'effectuent par roulement, des invitations sont envoyées au fur et à mesure.

☺ Formation continue

Seriez-vous intéressé par la mise en place du module de formation continue « **construire son livret d'accueil** » ? (objectif : construire son projet et livret d'accueil, points clés : déterminer les priorités éducatives et engagements mutuels parents/assistantes maternelles, définir le contenu du livret : description du lieu d'accueil, des activités d'éveil, des lieux fréquentés...). Durée : 16 heures

NOM PRENOM :

☐ Est intéressée

☐ N'est pas intéressée

Le relais et vous...

Mesdames,

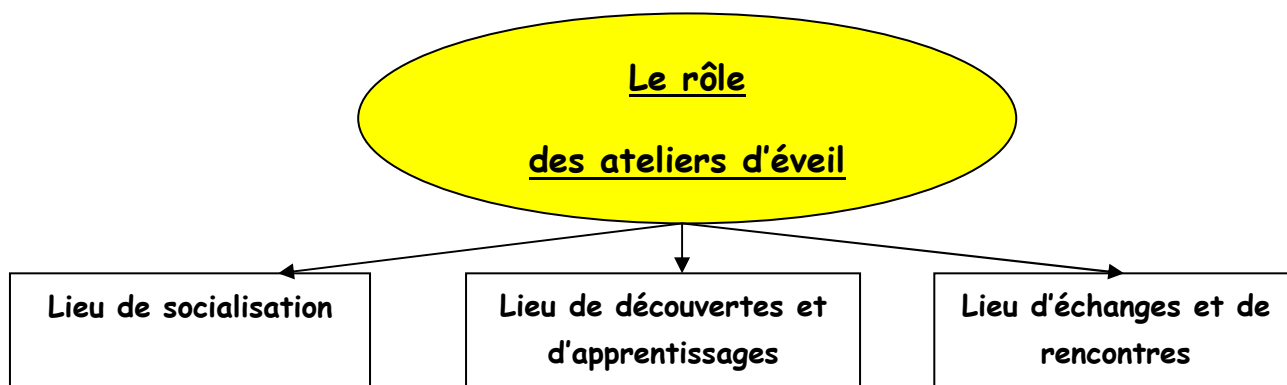
Nous souhaitons démarrer cette nouvelle année en vous concertant.

En effet, afin d'améliorer le service des ateliers d'éveil et mieux répondre à vos attentes, nous vous demandons de remplir et de retourner le **questionnaire de satisfaction** en page 6.

Dans le but d'assurer la neutralité des retours, Laurence LIGER du RAMIS n'assurera pas la réception des documents. Veuillez alors les adresser, de manière anonyme si vous le désirez, à :

Madame Michelle PRUNEAU
Présidente du RAMIS
Mairie de St Florent
45600 ST FLORENT LE JEUNE

Avant de passer au questionnaire, nous tenons à vous rappeler :



Vous remerciant par avance de votre collaboration.

Nous vous prions de recevoir, Mesdames, nos cordiales salutations.

Michelle PRUNEAU
Présidente du RAMIS

... Vous et le relais

QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

Champ non obligatoire, ne pas remplir si anonymat choisi

☞ **NOM - PRENOM :**

☞ **Avez-vous déjà participé à un atelier d'éveil dispensé par le RAMIS ?**

☐ Oui, merci d'indiquer l'année =

☞ Si oui, en êtes-vous satisfaite ?

☐ Oui

☐ Non

✓ Si non, merci d'indiquer :

→ les raisons :

.....

.....

.....

→ les points à améliorer :

.....

.....

.....

.....

☐ Non, pourquoi ?

.....

.....

.....

☞ **Points que vous souhaitez voir améliorés :**

.....

.....

☞ **Idées / suggestions :**

.....

.....

